

AVIS DE LA COMMISSION ELECTORALE

Conformément au protocole d'accord électoral, le président de la commission électorale statue sur la recevabilité des listes de candidats.

4 listes ont été déposées auprès d'ESSONNE HABITAT de la part de CGL – la CNL – la CLCV et QUE CHOISIR ENSEMBLE au plus tard le 02/10/2026 par voie de remise en mains propres.

L'ensemble des associations représentées et des candidats réunissent bien les conditions prévues au protocole électorale signé.

Par conséquent, ont été déclarées recevables les listes suivantes :

POUR QUE CHOISIR ENSEMBLE

Candidat n°1 : Madame Monique DEMAZY

Candidat n°2 : Madame Nathalie BREUIL

Candidat n°3 : Monsieur Patrick TAVERNIER

Candidat n°4 : Monsieur Sayah ABICHOU

Candidat n°5 : Monsieur Abdallah AKOURBAL

Candidat n°6 : Madame Maria CORREIA DA SILVA

POUR LA CNL

Candidat n°1 : M. Roland LUCAS VIEGAS

Candidat n°2 : Mme Sonia BARIKA

Candidat n°3 : M. Abdel – Karim BOUNOUA

Candidat n°4 : Mme Christel BOYER

Candidat n°5 : M. Abdallah HOUD

Candidat n°6 : Mme Sabine DE WAERGENEER

POUR LA CLCV

Candidat n°1 : Mme Adeline BRELEUR

Candidat n°2 : M. Younes KAROUCHA

Candidat n°3 : Mme Hind CHTAINI - AMROUN

Candidat n°4 : M Jean Paul VITAUX

Candidat n°5 : Mme Elodie BOUSMALI

Candidat n°6 : M. Charles PRISO-EKOBO

POUR LA CGL

Candidat n°1 : Mme Eve DIAKHITE épouse DABO

Candidat n°2 : M. Diouf LAM COUMBA

Candidat n°3 : Mme Sabine KHENISSI

Candidat n°4 : M Yaya MARENA

Candidat n°5 : Mme Marie Line FRIANT

Candidat n°6 : Mme Assa SACKO épouse TANDIA

A Ris Orangis, le 09/10/2026

**Pascale de MOREL,
Présidente la Commission Electorale**